



L'extension du bâti est un phénomène permanent dans la construction. Les bâtiments traditionnels sont souvent flanqués de remises et annexes, l'exploitation agricole nécessitant des volumes de plus en plus vastes. Le bâtiment principal abrite toujours les activités de la ferme, alors que l'annexe abrite les activités secondaires (stockage du matériel, porcherie...). Le bâtiment annexe est plus modeste et respecte le caractère du bâtiment qu'il complète (dimensions, matériaux, traitement de façade, décoration...); sa construction fait l'objet du minimum de terrassement.

LES EXTENSIONS PAYS DES LACS



Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement



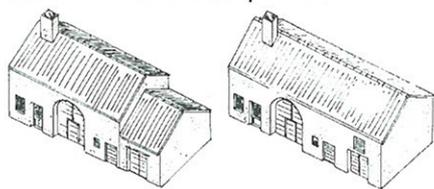
PRINCIPES D'EXTENSION

Aujourd'hui, les extensions concernent aussi bien des constructions neuves que traditionnelles, elles sont à l'usage de garage, remise, abri de jardin. L'implantation des annexes détermine des façades, le choix des matériaux.



Pont-de-Poitte

- Extension en pignon :
A deux pans en continuité ou plus basse que le volume principal, la toiture a la même pente.



Ce choix permet de conserver l'éclairage du bâtiment existant, d'agrandir l'extension et de l'éclairer largement en pignon.

En appentis*
la pente du toit réduit les possibilités d'extensions et l'éclairage.



Le Frasnois

- **En façade gouttereau*** les extensions sont rares, elles doivent suivre la pente de toit, ce qui limite leurs dimensions. Par ailleurs, elles risquent d'occulter des percements existants et créer des pièces centrales aveugles.



- **Les extensions perpendiculaires** permettent à la fois d'agrandir le volume en conservant les percements existants. Leur construction offre la possibilité de définir l'espace à l'extérieur de type "patio".



PRINCIPES DE CONSTRUCTION

La construction d'un local annexe vient compléter un bâtiment existant au caractère particulier, pour le respecter il est important de :

- conserver l'ensoleillement et la vue à l'habitation,
- ne pas créer de pièce en second jour au centre du bâtiment,
- respecter les proportions du volume existant,
- réserver la possibilité d'une seconde extension.



Ilay (démolie)

Pour cela, il est important d'éviter la construction en façade Sud et en façade gouttereau, et de construire un bâtiment de dimensions modestes aux formes simples.



Marsonnay, commune de Largillay-Marsonnay

TRAITEMENT DE FAÇADES

Il garantit la complémentarité des deux parties. Le respect des caractères du bâtiment principal permet, à terme, d'obtenir un ensemble homogène.



Cogna (démolie)

Quelques règles simples permettent d'obtenir ce résultat :

- la construction est enduite dans son ensemble de la même couleur,
- la pente de toit et le matériau de couverture sont semblables sur le volume,
- les menuiseries sont de la même teinte ou complètent la gamme chromatique.

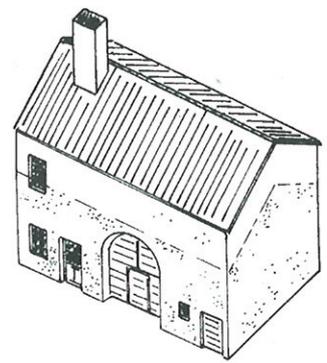


Lons le Saunier (Reichardt-Ferreux archi.)

L'extension d'un bâtiment par un projet d'architecture contemporaine est une solution originale qui ne fonctionne plus sur le mimétisme, mais en contrepoint, par un dialogue et une mise en valeur réciproque de chaque volume.



Châtillon



LA SURELEVATION est un moyen d'agrandissement courant ; il est important de s'inscrire dans un environnement en respectant le gabarit bâti et d'éviter les ruptures de pente.

LES EXTENSIONS PAYS DES LACS

LES BATIMENTS ISOLES

Remises, abris de jardins, etc. sont des bâtiments annexes souvent indépendants des bâtiments principaux.



Charcier

Leur implantation doit respecter la logique du site qu'ils occupent :

- Les volumes simples respectent le caractère bâti environnant et restent "modestes"
- La distance permet toutefois de leur donner un traitement différent mais toujours soigné et de qualité.



Mesnois

LE BOIS est une réponse pertinente à un projet d'extension. Sa structure légère et simple permet notamment une architecture de forme contemporaine dont forme et aspect valorisent le bâtiment par contraste.

Il est recommandé de mettre en œuvre du bois autoclavé ou naturel.



Le Frasnois

LES VERANDAS

La construction est un projet à adapter au bâtiment, soumis à autorisation (permis de construire ou déclaration de travaux). Il est nécessaire de s'entourer de conseils appropriés. Il est souhaitable d'incorporer la véranda dans un volume existant, sous forme de loggia* ou en travée, et de respecter les recommandations à toute extension.



Doucier

Il est préférable de privilégier la simplicité de forme et de matériaux. La pente du toit et les matériaux de couverture sont identiques à ceux de la maison, la couleur des menuiseries complète la gamme chromatique des façades, le découpage des baies est simple, le vitrage transparent en évitant l'effet vitrail.



Montigny sur l'Ain

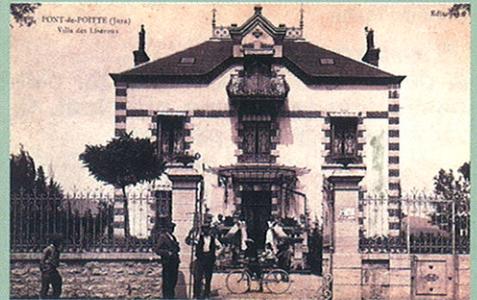
La construction d'une véranda le long d'une façade est à éviter :

- Elle remet en cause la simplicité du volume initiale.
- Les pièces en façade sont éclairées en second jour.
- La température subit de fortes variations.

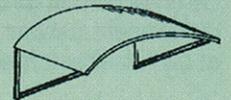
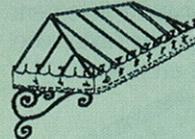
- Les modèles "clés en main" sont déconseillés pour leur effet banalisant et leurs caractéristiques en contradiction avec le bâtiment traditionnel (pente de toit très faible, matériau de couverture transparent...).

Les bâtiments anciens dont la qualité résulte de proportions fines (des façades, des percements,...) supportent mal ce type de construction.

LES MARQUISES* sont installées pour protéger les portes d'entrée. Elles doivent rester uniques et légères, sur une façade plane. Il est préférable de fixer une structure métallique à vitrage transparent, modèle ancien ou contemporain.



Pont de Poitte



relevé de marquises

GLOSSAIRE

Appentis : Petit bâtiment adossé à un grand et couvert d'un toit à un pan.

Gouttereau : Mur de façade couronné de la gouttière en opposition au mur pignon.

Loggia : Pièce couverte, largement ouverte sur le dehors par un ou plusieurs côtés.

Marquise : Auvent placé au-dessus d'une porte d'entrée.

